



## *Jujitsu Fighting Plessis-Robinson*

### **Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juillet 2021**

Jujitsu Fighting Plessis-Robinson  
Place de Woking  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres représentés : 10

Le quorum d'un quart étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.



#### **ORDRE DU JOUR**

- Mot du président
- Rapport Moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Saison prochaine
- Conclusion / questions.



Le 8 juillet 2021, à 19h00 les membres de l'association « Jujitsu Fighting Plessis-Robinson » sont réunis au gymnase Joliot Curie, 3 rue Robert Debré 92350 LE PLESSIS-ROBINSON en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Romain SERRA, président de l'association.

Il est assisté d'une secrétaire de séance, Madame Laetitia VARIN, secrétaire de l'association.

Monsieur Quentin CHANU, trésorier de l'association et Monsieur Rémi BLANVILLAIN, vice-président sont présents.



La séance est ouverte à 19h15

#### **OUVERTURE**

Romain SERRA, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée.

#### **MOT DU PRESIDENT**

Le président indique que l'équipe du Comité Directeur en place est soudée, que chacun s'investi à son niveau pour faire vivre le club et lui permettre de se développer.



Il indique que la saison 2020-2021 a été difficile en raison du COVID 19. Cependant, le club a su resté présent et s'adapter en maintenant un maximum ses activités en fonction des évolutions des contraintes sanitaires.

Malgré de nombreux efforts, un grand nombre de cours n'ont pas pu être honorés et le bureau a donc décidé d'effectuer un remboursement partiel de la cotisation. Le club a également pu bénéficier à certains moments de la saison d'aides de l'Etat.

### **APPROBATION DU RAPPORT MORAL**

*Présenté par le président de l'association.*

Lors de ce rapport moral, le président indique que le club comptait 62 adhérents pour la saison 2020-2021, soit une baisse de 26% par rapport à la saison précédente.

Les cours ont pu être dispensés sur les 4 créneaux hebdomadaires (lundi, mercredi, jeudi et vendredi). Les adhérents mineurs ont été largement privilégiés cette saison par les autorisations gouvernementales.

Cette saison le club avait un projet Self Défense 100% Féminin la première semaine de Mars, soutenu par le prix associatif Coca-Cola, mais l'impact sanitaire a obligé le club à le reporter sur la saison prochaine.

Le président rappelle qu'il y a toujours des produits à l'effigie du Grizzly : t-shirt / sweat / veste minuzo club / kimonos brodés / tasses et stylos.

Il indique également que le partenariat avec le bistrot « le 58 » a été gelé cette saison en raison de la difficulté économique engendrée par la situation sanitaire.

Après deux saisons impactées par la crise sanitaire, le club assure tout de même un bon fonctionnement et est prêt pour la prochaine saison.

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

### **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

*Présenté par le président de l'association*

La saison fut belle même si elle a été écourtée.

Le club a participé à une compétition nationale, et pas des moindres : les championnats de France.

Douze adhérents étaient sélectionnés : 5 cadets et 7 séniors. Tous ont su faire preuve de combativité à une période où les entraînements étaient difficiles.

Arno garde son titre de Champion de France, et Anne-Célestine gagne ce titre également.

Pour les adultes, Lilou repartira avec une très belle médaille de Bronze.

Le rapport d'activité est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

### **APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER**

*Présenté par le président de l'association et le trésorier.*



L'association a une balance positive, grâce notamment aux cotisations obtenues, aux différents partenariats et à la subvention de la mairie.

S'agissant des dépenses, elles sont dues à l'achat de matériel, de pharmacie, aux dépenses lors des déplacements en compétition et aux charges du personnel.

Pour les provisions, on peut y trouver le paiement des charges URSASAF qui sont reportées à l'été / le paiement des salaires des professeurs pendant la période estivale ainsi que le fonds de roulement pour les déplacements en compétition de début de saison.

Le rapport financier est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

### **SAISON PROCHAINE**

*Présenté par le président de l'association.*

#### ■ **Equipe en place**

Pour rappel, l'équipe du comité directeur se décompose comme suit :

- Romain SERRA, président
- Rémi BLANVILLAIN, vice-président,
- Quentin CHANU, trésorier,
- Laetitia VARIN, secrétaire
- Steven ROQUET, en charge de l'organisation des compétitions,
- Lucas MARTO, en charge de la communication et des partenariats

#### ■ **Poste de trésorier**

Le président évoque le départ inopiné du trésorier, Quentin CHANU. Afin de continuer sur la même dynamique et tout en gardant une équipe alliant volontariat, travail et bonne ambiance, il est proposé la candidature de Monsieur Sébastien MERCIER.

Aucun autre adhérent ne s'est porté candidat.

Il est donc procédé au vote pour élire Sébastien au poste de Trésorier.

Sébastien MERCIER est élu à l'unanimité.

#### ■ **Créneaux de cours**

S'agissant des créneaux, ils sont tous reconduits. Pour rappel les cours du Lundi et Vendredi se déroulent de 19h30 à 21h, le cours enfant du Mercredi garde le même format (6-9 ans de 17h30 à 18h30 et 9-12 ans de 17h30 à 19h.

Le cours du jeudi soir est ouvert à tous les adhérents à partir de 14 ans. Il sera consacré à la préparation physique ainsi qu'au travail technique.

Enfin, le self défense féminin tient toujours à cœur au club et c'est pourquoi nous avons présenté un projet au titre du prix associatif remis par Coca-Cola. Il est donc prévu de réaliser un stage durant le premier trimestre.

#### ■ **Cotisations**

Concernant les cotisations, il n'y a pas d'augmentation pour la saison prochaine et les mêmes tarifs préférentiels sont mis en place :



- Adultes : 250€ (210€+ 40€)
- Jeunes : 200€ (160€ + 40€)
- Enfants : 165€ (125€ + 40€)

Le tarif préférentiel pour les adhérents d'une même famille, à savoir -10€ par adhérent est maintenu.

Pour les règles de paiement, elles restent les mêmes :

- si paiement par chèques, possibilité de régler en 3 chèques maximums. Ils seront encaissés les 15 du mois en Octobre, Novembre et Décembre. Toute inscription à partir du mois de Janvier devra se régler en un seul paiement.
- en cas de règlement par espèces, celui-ci s'effectuera en une seule fois.

### **PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL**

*Présenté par le président de l'association en raison de l'absence excusée du Trésorier*

Il est expliqué le budget prévisionnel du club en fonction du nombre d'adhérents espérés, des dépenses et recettes de cette année.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

### **CONCLUSIONS ET QUESTIONS**

*Présenté par le président de l'association*

Le président remercie la responsable du service des sports de la mairie présente pour toute son aide et son soutien ainsi que tous les adhérents et parents présents.

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h45

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Au Plessis-Robinson, le 8 juillet 2021

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

*Jujitsu Fighting Plessis-Robinson*

Espace Ominisport  
Place de Woking  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON  
06.27.87.10.56 - [contact@jujitsurobinson.fr](mailto:contact@jujitsurobinson.fr)  
[www.jujitsurobinson.com](http://www.jujitsurobinson.com)  
Facebook [jujitsufightingrobinson](https://www.facebook.com/jujitsufightingrobinson)  
Club affilié FFJDA  
SIRET 840 964 688 00013